Image not found or type unknown

# Mariage avant la réponse de naturalisation

Par **MoiouMoi**, le **27/04/2010** à **18:26**

Bonjour,
Je viens d'être naturalisé et pendant que j'étais en attente de la réponse de la prefécture je me suis marié en Algérie l'été dernier, sans faire de changement de situation auprès de la prefécture, donc je voudrais savoir es que je perds la nationalité si je transcris mon livret de famille pour faire venir ma femme!??? Sachant que là je suis français et j'ai eu la réponse 5 mois après mon mariage !!!

Merci d'avance!!

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés